

EVIDENCE

(Recorded by Electronic apparatus)

Thursday, April 29, 1971

[Text]

The Chairman: Gentlemen, I will call the meeting to order. I would just like to report that Mr. Legault should be back in about seven weeks time and that he is feeling much better. It is really more a convalescing period. I am sure we all look forward to seeing him back here.

We have gone over most of the ground in Vote 1 and I think there is tendency now to carry the votes. Shall Vote 1 carry?

Mr. MacRae: Mr. Chairman, do we not leave Vote 1 open until the very end and call it at the very last? I think that is what we should do.

Vote 1 allowed to stand.

Votes 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 and 45—agreed to.

The Chairman: Is there any further questioning before I call Vote 1?

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): Mr. Chairman, our silence today of course is due only to the fact that we have had a pretty thorough examination of Veterans Affairs matters and Veterans Affairs estimates. We are grateful to the officials for the time they have given us. I hope the next time we see them we can squeeze more out of them than we managed this time.

The Chairman: Thank you, Mr. Knowles. I think we have done very well this time.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): It has been a hard squeeze.

The Chairman: Mr. Bill Knowles.

• 0955

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): At what state are the applications for pensions now? Are they at a standstill pending the reorganization or are they still being processed?

The Chairman: Mr. Solomon.

Mr. A. G. Solomon (Chairman, Canadian Pension Commission): Mr. Chairman, the applications for pensions are still coming in and they are being processed where they can. The new applications are being processed a little slower of course until the reorganization fully takes place. They are being put into the stream and they are going ahead.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): This I understand. I was concerned about those that were partway through when this came about. Are any major decisions to be made? Would they continue on and would the veteran get his pension in the normal course?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 29 avril 1971

[Interpretation]

Le président: Messieurs, la séance est ouverte. Je tiens à dire qu'on s'attend à ce que M. Legault nous revienne d'ici sept semaines et qu'il se porte déjà beaucoup mieux. Il s'agit plutôt d'une période de convalescence. Je sais que chacun de nous l'attend avec impatience.

Nous avons étudié à peu près tous les aspects du crédit 1 et à mon avis, nous devrions procéder à l'adoption des crédits. Le crédit 1 est-il adopté?

M. MacRae: Monsieur le président, pourquoi ne pas réserver le crédit 1 et le mettre aux voix en dernier lieu? A mon avis, c'est ce que nous devrions faire.

Le crédit 1 est réservé.

Les crédits 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45 sont adoptés.

Le président: Y a-t-il d'autres questions avant de voter sur le crédit 1?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, le silence qui règne ici est attribuable uniquement au fait que nous avons étudié en profondeur les prévisions budgétaires et les questions touchant le ministère des Affaires des anciens combattants. Nous remercions chaleureusement les hauts fonctionnaires de nous avoir accordé leur temps précieux. Quand nous les reverrons la prochaine fois, j'espère que nous pourrions obtenir encore plus de renseignements de leur part que nous n'avons pu le faire cette fois.

Le président: Je vous remercie, monsieur Knowles. Je pense que nous avons fort bien travaillé.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous avons exercé des pressions très fortes.

Le président: Monsieur Bill Knowles.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Ou en sommes-nous avec les demandes de pension à l'heure actuelle? Sont-elles à un point mort, en attendant la réorganisation, ou font-elles l'objet d'une étude?

Le président: Monsieur Solomon.

M. A. G. Solomon (président, Commission canadienne des pensions): Monsieur le président, nous recevons toujours les demandes de pension et nous en faisons une étude judicieuse. Quand aux nouvelles demandes, elles sont soumises à un procédé un peu plus lent jusqu'à ce soit terminée la réorganisation. Ces demandes sont certainement à l'étude.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Je comprends. Je m'inquiétais des demandes dont l'étude était à moitié terminée quand on a proposé la nouvelle législation. Prendra-t-on des décisions importantes? Continuera-t-on de s'occuper de ces demandes et les anciens combattants recevront-ils leur pension dans le délai habituel?